

option Jardinier de golf et entretien des sols sportifs engazonnés

RNCP2278 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	CS — Certificat de spécialisation
Code(s) NSF	214
Formacode(s)	21051
Code(s) ROME	A1203
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2025

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

9 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 9 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASS MAISO FAMIL CANTON LAMBESC	78273673000014	Former et organiser l'évaluation
BOUGAINVILLE	19771436300011	Former et organiser l'évaluation
EPLEFPA HAUTE CORREZE	19190087700017	Former et organiser l'évaluation
ISETA - ECA	77660306000018	Former et organiser l'évaluation
LEGTA	19593395700019	Former et organiser l'évaluation
LEGTA DE VENDOME	19410018600015	Former et organiser l'évaluation
LEGTPA ALBI	19810121400015	Former et organiser l'évaluation
LEGTPA DE PERREUX	19421078700017	Former et organiser l'évaluation
LYCEE GEN TECHNO AGRIC THEODORE MONOD	19350700100017	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

- Activités visées :

Le titulaire du certificat de spécialisation option Jardinier de Golf et entretien des sols sportifs est capable de réaliser les activités suivantes :

- Il n'intervient que très rarement dans le cadre de travaux de création et l'aménagement de terrain.
- Il participe à la mise en œuvre des différentes opérations nécessaires à la réalisation d'un gazon sportif sous l'autorité de l'intendant ou de son responsable.

- Il met en œuvre les techniques de plantation de végétaux d'ornement.
- Il effectue différentes activités liées à l'entretien du terrain et des équipements et installations connexes : tonte, arrosage, traitements du gazon, des végétaux d'ornement et obstacles, entretien des végétaux et des obstacles de jeux dans le cadre des golfs et réalise l'entretien de premier niveau du matériel après utilisation
- Il participe à l'entretien des infrastructures : voiries et abords..
- Il entretient des équipements de jeu : ramasse-balle, lave-balle, distributeur de balles.
- Il participe à la préparation du terrain pour les compétitions
- Il réalise des travaux préparatoires et il participe à la gestion des déchets végétaux.
- Il organise son travail

COMPÉTENCES ATTESTÉES

UCP1 : Mettre en place l'engazonnement et les éléments paysagers d'un parcours de golf et d'un terrain de sport dans le respect des règles de sécurité

UCP2 : Assurer l'entretien du gazon et des éléments paysagers des terrains de sport dans le respect des règles de sécurité et des règles du jeu de golf

UCP3 : Assurer la maintenance des installations, des équipements et des matériels dans le respect des règles de sécurité

UCP4 : Organiser son activité dans le respect de la réglementation en vigueur

Blocs de compétences

RNCP2278BC01 — UCP1 : Mettre en place l'engazonnement et les éléments paysagers d'un parcours de golf et d'un terrain de sport dans le respect des règles de sécurité

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 4 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- réaliser les travaux préalables à l'engazonnement des golfs et des gazons sportifs
- mettre en place les sols sportifs engazonnés
- contribuer à l'aménagement paysager des terrains sportifs

RNCP2278BC02 — UCP2 : Assurer l'entretien du gazon et des éléments paysagers des terrains de sport dans le respect des règles de sécurité et des règles du jeu de golf

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 4 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- tondre les gazons
- rénover les parties engazonnées
- entretenir la voirie et les obstacles
- apporter les soins aux végétaux

RNCP2278BC03 — UCP3 : Assurer la maintenance des installations, des équipements et des matériels dans le respect des règles de sécurité

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 4 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- entretenir les installations
- réaliser la maintenance des matériels

RNCP2278BC04 — UCP4 : Organiser son activité dans le respect de la réglementation en vigueur

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 4 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- préparer le chantier en tenant compte des directives de son responsable
- organiser son travail sur le chantier

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Secteur d'activités :
- Les golfs ;
- Les micro-structures golfigues ;
- Les entreprises paysagistes, spécialisées dans l'aménagement et l'entretien : de terrains de golf (Qualigolf terrassement, Qualigolf parcours, Qualigolf arrosage) et de sols sportifs engazonnés ;
- Les collectivités territoriales peuvent être amenées à prendre en charge au sein de leurs équipes les activités d'entretien.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Types d'emplois accessibles :
Jardinier de Golf.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Inadéquation géographique, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 600 €
Familles professionnelles (FAP)	A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	30 695
Jugés difficiles à recruter	41 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A membre de l'enseignement agricole public, est composé

paritairement : – de membres de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles dont au moins la moitié de membres de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles publics ;
– de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre, à parité employeurs ou exploitants agricoles et salariés.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 194 €
Selon la branche	6 712 € – 8 746 €
Prise en charge	Branches concernées
7 194 €	Valeur par défaut · 210 branches
8 746 €	CPNEF du golf
7 130 €	CPNE de l'agriculture
6 712 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2025
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP39674

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site Internet de la communauté éducative de l'enseignement agricole public français : chlorofil.fr

<http://www.chlorofil.fr>

<http://www.educagri.fr/pedago/refsomm.htm>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2278/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	6 712 €
Coût moyen par dossier	6 712 €
Durée moyenne	1600 h
Période	10/2020
France compétences	51 %
France Travail	49 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.